



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 20 janvier 2017

Communiqué de presse

DEPRECIATION DE L'ECART D'ACQUISITION SUR LCL DE 491 MILLIONS D'EUROS, DIVIDENDE 2016 INCHANGE A 0,60 EURO PAR ACTION

Cette charge n'affecte ni la solvabilité, ni la liquidité, ni la politique de dividende de Crédit Agricole S.A. et ne remet pas en cause les engagements pris dans le cadre de son Plan à Moyen Terme « Ambition Stratégique 2020 ».

L'environnement macroéconomique et financier actuel dans lequel LCL opère, notamment le contexte de taux bas ayant conduit à des renégociations massives des prêts immobiliers, pèse sur la valeur d'utilité de LCL et aboutit à la constatation d'une dépréciation de l'écart d'acquisition (1).

Cette dépréciation sera enregistrée dans les comptes consolidés 2016 publiés le 15 février 2017, soit une charge non déductible de 491 millions d'euros qui impacte directement le résultat net part du Groupe. Toutefois, elle n'affecte ni la solvabilité de Crédit Agricole S.A. ou du Groupe Crédit Agricole, les écarts d'acquisition étant déjà intégralement déduits dans le calcul des ratios de solvabilité, ni leur liquidité, la charge de dépréciation n'entraînant aucun décaissement en numéraire.

La politique de distribution de résultat de Crédit Agricole S.A. n'est pas non plus affectée : le Conseil d'Administration confirme son intention de proposer à l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les résultats 2016 un dividende de 0,60 euro par action ; ce dividende a d'ores et déjà

été déduit en totalité de la base de capital Common Equity Tier 1 au 30 septembre 2016 (ratio CET1 non phasé de 12,0% à cette date). A partir de 2017, le Conseil d'Administration confirme également son intention de proposer un dividende correspondant à 50% du résultat attribuable par action et de ne pas baisser le niveau du dividende par rapport à 2016.

Hors cette charge de dépréciation, le résultat net part du Groupe sous-jacent 2016 de Crédit Agricole S.A. sera en ligne avec le consensus (2) des estimations des analystes disponibles à la date du 19 janvier 2017. Ces résultats reflètent une activité commerciale dynamique dans tous les métiers ainsi que la solidité du modèle de Banque universelle de proximité.

Enfin, Crédit Agricole S.A. réaffirme les objectifs financiers fixés pour l'année 2019 dans le cadre de son Plan à Moyen Terme « Ambition Stratégique 2020 » publié en mars 2016 :

résultat net part du Groupe supérieur à 4,2 milliards d'euros ;

ratio CET1 non phasé supérieur ou égal à 11% ;

RoTE supérieur à 10%.

Ces objectifs de résultat et de RoTE s'entendent avant l'intégration de Pioneer Investments, dont les effets sont détaillés dans le communiqué de presse détaillant le projet d'acquisition de cette société publié par le Groupe le 12 décembre 2016.

Les résultats définitifs pour le quatrième trimestre et l'année 2016 seront publiés le 15 février 2017, les documents financiers les présentant seront disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers> à 7 heures du matin, heure de Paris.

(1) Dans le cadre de la préparation de l'arrêté de ses comptes consolidés, Crédit Agricole S.A. a procédé aux tests annuels de valorisation des écarts d'acquisition inscrits à son bilan. Conformément aux normes comptables IFRS, ces tests sont fondés sur la comparaison entre la valeur inscrite à l'actif et la valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité repose sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie.

(2) Sources : Bloomberg, Thomson Reuters, IBES, consensus collecté par Crédit Agricole S.A.